

Lettre Natura 2000

Février 2013

spécial
Zone forestière

ACTUS "ZPS"

Agriculture, chasse, pêche et promenade

On en sait aujourd'hui un peu plus sur les activités humaines menées sur la ZPS (Zone de Protection Spéciale - directive Oiseaux. Plus d'informations sur le site www.pnr-scarpe-escaut.fr rubrique Natura 2000). Démarrés en janvier 2012, les diagnostics socio-économiques sont aujourd'hui terminés. Ils ont été réalisés par le bureau d'études Studeis, les Fédérations départementale et régionale des chasseurs, l'Office national des forêts et le Centre régional de la propriété forestière. Une synthèse sera intégrée au futur document d'objectifs.

Presqu'un quart de la superficie de la Zone de Protection Spéciale "Vallée de la Scarpe et de l'Escaut" est exploitée par l'agriculture, à parts quasi égales entre les cultures et les prairies. Les travaux du bureau d'études Studeis chargé d'identifier les interactions entre surfaces agricoles et enjeux de la ZPS montrent que 41 % des prairies sont pâturées, 9 % sont des prairies de fauche et 50 % sont mixtes. Grâce à la participation des exploitants agricoles (64 entretiens et 50 questionnaires complétés), toutes les informations recueillies permettent de mieux définir les principales caractéristiques de leur activité : population agricole, surfaces utilisées, orientations technico-économiques... Autres points mis en avant : le fort engagement des agriculteurs dans l'entretien des paysages et notamment du réseau de haies, et l'accueil favorable des Mesures agro-environnementales.

900 propriétaires forestiers sur la ZPS

Bien sûr, la ZPS se caractérise par l'imposante présence des 4 forêts domaniales et le morcellement, en revanche, de la forêt privée. Cette dernière représente une surface totale de 1 674 ha (pour 900 propriétaires) dont les deux tiers composés de peupleraies. Les forêts domaniales, quant à elles, couvrent 6 384 ha. Le diagnostic identifie les gestionnaires et le type de gestion en cours sur ces boisements (13 % des forêts privées sont l'objet d'un document de gestion durable). Parce que près de 4 millions de visiteurs se promènent chaque année dans ces forêts domaniales, une étude sur les activités touristiques et de loisirs complète le diagnostic.

Pêche et chasse

Brochets, tanches, sandres, anguilles, carpes, gardons, brèmes et goujons font partie des principales espèces pêchées dans la ZPS par les adhérents des 4 associations agréées localement et qui réunissent environ 3000 pêcheurs. Ces associations prennent en charge l'entretien et l'aménagement des lieux de pêche ainsi que leur ré-empoissonnement. Petites ombres au tableau : la présence des silures (soupçonnées d'attaquer les canards et provoquant ainsi des conflits entre pêcheurs et chasseurs) et la dégradation de l'eau due aux systèmes d'assainissement non conformes de plusieurs zones d'habitation.

La chasse est une autre activité importante sur la ZPS. Près de 3200 chasseurs adhérents à la Fédération de chasse sont recensés dans les 35 communes concernées par la ZPS. Le diagnostic des activités cynégétiques a été mené sur la base de 2184 questionnaires dont les réponses (taux de retour de 12 %) affinent les connaissances (âge, catégories socio-professionnelles, part d'adhérents à une société de chasse, part des propriétaires, gibier chassé, etc.)

Parallèlement aux données recueillies, ces diagnostics ont également confirmé la nécessité d'une bonne communication entre usagers de la ZPS. L'organisation de réunions d'information est envisagée.

Quoi de neuf au Copil ?

Le troisième comité de pilotage de la ZPS, qui a eu lieu en décembre 2012, a permis de présenter l'ensemble des prestataires retenus pour la réalisation des diagnostics, ainsi que les résultats des différentes études. Le prochain COPIL, prévu en mars ou avril 2013, validera les diagnostics encore en cours de réalisation, ainsi que les éventuels compléments proposés à apporter aux diagnostics présentés lors du COPIL de décembre 2012.





Parc naturel régional Scarpe-Escaut
ZPS

Des premiers inventaires encourageants

Le bureau d'études Biotope livre les premiers résultats des inventaires ornithologiques réalisés, en collaboration avec l'ONF, depuis le début d'année sur la ZPS "Vallée de la Scarpe et de l'Escaut", soit sur 31 communes classées Parc naturel régional et 4 communes non classées.

Les inventaires se font en plusieurs temps : lors des migrations pré-nuptiales pour observer les espèces arrivant sur leur lieu de reproduction tôt dans l'année (comme le Pic noir et le Pic mar) et lors des périodes de nidification. Pour l'ensemble des oiseaux étudiés, Biotope réalise des points d'écoute à plusieurs endroits sur les sites (parfois la nuit, notamment pour les espèces de milieux humides) et note le nombre d'individus entendus ou vus sur un temps donné. Résultats : 262 Pics mar et 39 Pics noir ont été observés en forêt domaniales ou privées, 5 Blongios nain aperçus sur une propriété privée, 3 Engoulevents d'Europe remarquables, 3 Balbuzards pêcheur sur la mare à Goriaux (observations post et pré-nuptiales), 19 Busards des roseaux (sur 5 sites de nidification), 118 Sternes pierregarin (dont 10 couples à Condé-sur-l'Escaut et 3 à Amaury),

2 Faucons pèlerin à Hornaing. Ces premiers résultats confirment la présence avérée d'un grand nombre d'espèces justifiant la désignation de la ZPS. Cependant, certaines espèces n'ont pu être observées cette année malgré une présence prouvée sur certains sites les années précédentes.

Restitution de l'étude complète en janvier 2013.

Remarque : Le bureau d'études s'appuie sur une méthodologie de travail portant essentiellement sur la réalisation de points d'écoute et ne nécessitant donc pas, dans la plupart des cas, de pénétrer dans les domaines privés. Si besoin, bien que légalement autorisés à entrer dans les propriétés privées (arrêté préfectoral du 22 février 2012 affiché en mairie), les naturalistes du bureau d'études prennent contact avec le propriétaire et lui demandent son autorisation.



Sterne pierregarin

© F. Barz



Balbuzard pêcheur

© V. Gaveriaux

CALENDRIER "ZPS"

- Diagnostic socio-économique
- Inventaire ornithologique
- Analyse et hiérarchisation des enjeux
- Définition des propositions de gestion



© ill. - Ph. Vanandis

Oiseaux des milieux forestiers

BONDRÉE APIVORE

(*Pernis apivorus*)

Rapace diurne, la Bondrée apivore fréquente les milieux forestiers. L'espèce habite aussi dans les milieux ouverts à semi-ouverts, mais préfère la proximité de lisières forestières, de chemins forestiers, de clairières et de coupes à blancs. L'espèce est présente d'avril à octobre, et c'est généralement au mois de mai qu'elle arrive sur son site de nidification et effectue des vols de parade nuptiale très caractéristiques. Le nid est alors installé sur un arbre haut et robuste, sans préférence pour l'essence d'arbre. Un boisement de quelques dizaines d'hectares est suffisant à partir du moment où il est entouré d'une grande surface de prairie, où l'espèce va se nourrir.

Enjeu : L'espèce est principalement impactée par la perturbation des sites de nidification et la perte de zones d'alimentation (fermeture du milieu, fauches répétées).



© Yael Shiff

ENGOULEVENT D'EUROPE

(*Caprimulgus europaeus*)

© Paolo Taranto



Cet oiseau fréquente les milieux clairs et ouverts généralement en contexte forestier.

L'espèce est présente de mars à octobre, et commence sa nidification au cours du mois de juin avec l'élevage d'une, voire deux, nichées par couple. Très difficile à observer, elle est souvent posée au sol ou sur une branche à se reposer, les yeux mi-clos. L'Engoulevent d'Europe chasse dans les milieux où il niche car ces milieux ouverts lui facilitent la capture des insectes (en particulier papillons de nuit). Le vol de chasse est silencieux, léger et manœuvrant, avec de courtes montées, de brefs vols sur place suivis de rapides planés.

Enjeu : L'espèce est menacée par la modification de son habitat, les changements des techniques sylvicoles, l'usage des pesticides qui diminue la disponibilité des insectes, le reboisement et les collisions sur les routes.

Cette espèce se retrouve au cœur des vieilles chênaies surplombant un taillis plutôt clair.

Espèce présente toute l'année sur le territoire, les individus peuvent être entendus dès le mois de février signalant ainsi le début de la période de reproduction. Le Pic mar utilise ou creuse des cavités d'environ 5 cm de diamètre rarement situées en dessous de 6 à 8 mètres sur les troncs mais parfois également sur des branches maîtresses. La quasi-totalité des massifs forestiers de la ZPS est fréquenté par l'espèce. Le Pic mar prospecte les houppiers denses formés par les canopées continues des grands arbres à la recherche principalement d'insectes. Il cherche également des larves corticoles dans les troncs et branches mortes. En hiver, il ajoute à son alimentation des baies et graines qu'il peut trouver en dehors du massif forestier.

Enjeu : La destruction et la fragmentation de ces massifs forestiers sont les menaces principales pesant sur cette espèce qui fréquente bois et forêts anciennes de feuillus.

PIC MAR

(*Dendrocopos medius*)



© Luciano Cussani

Cet oiseau forestier fréquente principalement les vieilles futaies (surtout de hêtres) dominant un taillis très clair.

Plus grand Pic européen (40 à 46 cm), celui-ci est présent toute l'année sur le territoire. Les parades semblent commencer dès le mois de janvier, et les loges sont ensuite creusées en février. Dans la région, son habitat principal est composé de vieilles futaies, avec présence d'arbres morts et de résineux à proximité, constituant les lieux de gagnage. Les sites de nidification sont généralement localisés dans des futaies anciennes comprenant de gros hêtres dans lesquels l'espèce va préférentiellement creuser sa loge. En hiver, l'espèce fréquente le site de nidification et des sites satellites situés à proximité de ce dernier.

Enjeu : Menacé notamment par la disparition des habitats, la diminution des grands massifs forestiers et la coupe des vieux arbres. L'abattage des arbres morts, des résineux et des vieux bouleaux dans les zones de nourrissage est aussi un problème.

PIC NOIR

(*Dryocopus martius*)



© Gregory Smellinckx





Parc naturel régional Scarpe-Escaut
ZSC

L'ONF, gestionnaire engagé du milieu

L'Office national des forêts (ONF) s'est engagé très tôt dans la démarche Natura 2000. Non seulement il a participé à l'écriture du document d'objectif, mais il a aussi signé le premier contrat Natura 2000 sur le massif de Raismes-Saint-Amand-Wallers (où depuis, 461 ha ont été engagés dans un contrat Natura 2000 et 1160 ha sont l'objet d'une charte Natura 2000). En Forêt de Marchiennes, l'Office porte un intérêt tout particulier au triton crêté.

La forêt de Marchiennes (800 ha) s'étend en réalité sur les communes de Marchiennes, Beuvry-la-Forêt et Tilloy-les-Marchiennes. Cette forêt de feuillus (surtout chêne pédonculé puis chêne sessile et frêne), très fréquentée, présente un grand intérêt écologique. Elle abrite notamment le Pic noir et le Pic mar, deux espèces de la Directive Oiseaux et des habitats d'intérêt européen comme les aulnaies frênaies alluviales. Mais c'est le triton crêté, dont les effectifs historiques sont jugés importants sur le massif, qui représente l'enjeu majeur du

site. Le contrat Natura 2000 signé par l'ONF en 2007 vise donc à restaurer l'habitat de ce batracien pour recréer des connexions entre les sites et favoriser le maintien des niveaux d'eau pendant la période de reproduction. 21 mares et 300 mètres de fossés ont été curés et éclaircis par débroussaillage de leurs abords. Deux ouvrages hydrauliques de type "moine" ont été posés au sud de la forêt afin de limiter l'effet drainant du courant de Coutiches. Ces travaux, d'un montant total de 33 000 euros, ont été financés à parité par l'Etat et l'Europe.



© PNISE



© PNISE



© PNISE



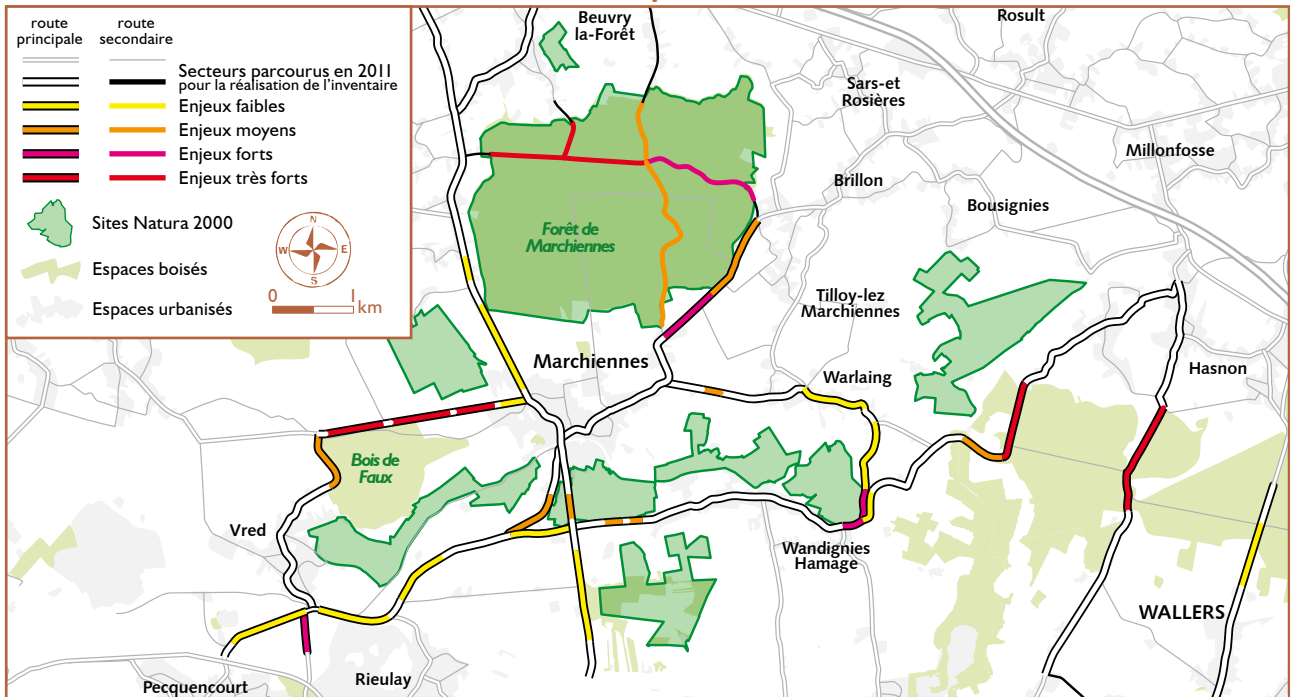
154 mares, 37 km de fossés et pas moins de **61 éléments hydrauliques** (ponts, buses, ouvrages, etc.) ont été recensés sur **300 ha** dans le tiers sud-ouest de la **forêt de Marchiennes !**

* **ZSC** : Zone Spéciale de Conservation – Directive Habitats Faune Flore.
Plus d'informations sur le site www.pnr-scarpe-escaut.fr rubrique Natura 2000



© PNISE

Suivi de la mortalité routière des amphibiens autour du site Natura 2000



Tritons en danger sur les routes forestières

2000 amphibiens dont 200 tritons écrasés par les véhicules : c'est le bilan de l'inventaire réalisé durant 6 soirées en 2011 dans les seules forêts de Marchiennes et de Raimés-Saint Amand-Wallers. En 2010, on avait retrouvé jusqu'à 300 amphibiens écrasés en une seule nuit en forêt de Marchiennes !

Car chaque année, de la mi-février à la fin mars, grenouilles, crapauds et tritons se déplacent pour aller de leur lieu d'hivernage (espaces boisés) vers leur lieu de reproduction (mares). Cette migration, qui se déroule principalement la nuit par temps doux et humide, croise alors souvent les routes empruntées par les automobilistes.

La mairie de Beuvry-la-Forêt et le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut ont posé des panneaux de signalisation et sensibilisé les usagers et les riverains, les invitant à contourner si possible la forêt de Marchiennes ou, à défaut, à limiter leur vitesse la nuit à 30 km/h. Car au-delà de cette vitesse, les grenouilles et les tritons sont happés contre le soubassement des véhicules ou "sonnés" puis soumis à la prédation et au trafic routier.



Dans le cadre des restaurations de mares en forêt de Marchiennes, le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas de Calais (GON) assure le suivi des amphibiens sur les secteurs restaurés. Trois questions à Olivier Pratte, chargé de mission "Réseau des acteurs de l'information naturaliste" au GON.



© Nicolas Querédez



© Nicolas Querédez



© Nicolas Querédez



© Nicolas Querédez



© Nicolas Querédez

En quoi consiste le suivi ?

Nous notons le nombre d'observations pour l'ensemble des amphibiens mais notre étude vise plus particulièrement le Triton crêté. En effet, l'espèce est d'importance dans le réseau européen Natura 2000 et le Nord-Pas de Calais est géographiquement au coeur de son aire de répartition.

La méthode utilisée est celle de la "capture - marquage - recapture". Nous prenons en photo le ventre du triton crêté capturé afin d'identifier le nombre, la taille et la position des taches noires spécifiques à chaque individu. Cette méthode permet de définir les connexions existantes entre les mares et d'évaluer quantitativement la taille de la population.

Quels sont les principaux résultats de l'étude ?

Les résultats ont permis de confirmer la présence et la reproduction de l'espèce dans les mares échantillonnées sur une durée de 5 ans. Il est hélas encore un peu tôt pour conclure formellement sur les objectifs que nous nous étions fixés. Bien que l'étude ait été réalisée dans l'un des secteurs où l'espèce a été la plus fréquemment contactée

(Atlas du GON 1994-2004), le faible nombre de prises ne nous permet pas d'aller plus loin dans l'analyse. Nous pouvons cependant confirmer que l'espèce se reproduit bien sur le site et que l'échantillonnage n'a pas laissé voir de variation de population significative pendant les 5 ans de l'étude.

Quelle est la suite à donner ?

Afin de renforcer l'échantillonnage et de pouvoir tirer des conclusions plus fines, nous devons continuer le suivi avec la même méthode et comparer les résultats d'une année sur l'autre. Le Triton crêté a des fluctuations de population cycliques et il est intéressant de les mesurer afin d'évaluer correctement sa dynamique à moyen terme sur le site. Ces paramètres permettront de savoir, à terme, comment évolue la population à la fois quantitativement et géographiquement et ainsi adapter, avec l'ONF et le Parc, la gestion menée sur le site. Des questions se posent aussi quant à la méthode d'échantillonnage. Nous allons donc tester d'autres méthodes afin de voir dans quelle mesure les résultats y sont liés.



LE TRITON CRÊTÉ
(*Triturus cristatus*)



Mesurant entre 13 et 17 centimètres, le triton crêté est le plus grand triton de notre région. Ce carnivore (il se nourrit de vers, de larves d'insectes et de petits mollusques) est un discret, se cachant volontiers la journée dans les herbiers aquatiques ou sous les souches. Souvent confondu avec la salamandre, il se caractérise par sa face dorsale de couleur sombre et sa face ventrale orange tachetée de larges points noirs. Le mâle se distingue, en phase aquatique, par une large crête fortement dentelée. L'espèce préfère, pour sa reproduction, les mares profondes, riches en herbiers et bien ensoleillées des zones bocagères. Le triton crêté n'est donc pas un habitué des mares forestières mais a trouvé des habitats de substitution dans les forêts domaniales de Marchiennes et de Saint-Amand.

Enjeu : La régression et la fragmentation des milieux humides, les comblements de mares ou leur empoisonnement menacent la survie de cette espèce. D'une longévité moyenne (10 ans) mais d'une maturité sexuelle tardive (2 à 4 ans), l'espèce reste fragile et son maintien précaire sur les ZSC.

Présentes dans de petites dépressions tourbeuses isolées (notamment en forêt de Raimes-St Amand-Wallers et dans le bois de Flines) ou dans de plus larges tourbières (à Vred), les Boulaies à Sphaignes forment des entités atypiques qui tranchent avec le paysage environnant. Elles sont constituées d'un peuplement assez dense de bouleaux installé sur un épais tapis de mousses spongieux et élastique surplombé. Du fait de la présence constante de l'eau dans le sol, les bouleaux ont souvent des formes rabougries et dépérissent avant d'atteindre une taille adulte normale.

Enjeu : Les Boulaies à sphaignes sont des habitats rares dans le Nord-Pas de Calais et en France. Cet habitat associé à des sols acides, constamment engorgés et pauvres en éléments nutritifs est menacé par l'eutrophisation des eaux et les actions de drainage.

BOULAIES À SPHAIGNE





■ Parc naturel régional Scarpe-Escaut
■ ZSC

Aide financière aux propriétaires de peupleraies

Vous êtes propriétaire d'une peupleraie implantée dans l'une des Zones Spéciales de Conservation ? Les coûts de conversion de votre peupleraie en boisement diversifié (plantations, dégagement des jeunes plants) peuvent être pris en charge à 100 %. Libre ensuite à vous d'exploiter votre ressource en bois de chauffage ou en bois d'œuvre.

L'objectif de cet accompagnement est de restaurer un habitat menacé au niveau européen, "l'Aulnaie-Frênaie alluviale". Cet habitat, caractérisé par la présence d'aulnes glutineux, de frênes élevés et dans une moindre mesure de chênes pédonculés, est typique des bords de cours d'eau et des vallées alluviales. Il se développe en effet sur des sols temporairement inondés l'hiver, par remontée de la nappe alluviale ou par débordement des cours d'eau. Ces conditions correspondent ainsi à la majorité des peupleraies présentes sur les trois Zones Spéciales de Conservation.

Trois propriétaires de peupleraies ont déjà bénéficié de cette aide financière. A Raimbeau-court par exemple, ce sont 355 chênes pédonculés, 275 aulnes glutineux et 80 charmes communs qui ont été plantés (1000 plants/ha), venant accompagner le semis naturel de chênes, d'aulnes et de frênes déjà implantés et conservés lors de l'abattage.



Aulne glutineux



Chêne pédonculé



Charme

+ d'infos

Jérôme Bacquaert

tél. 03 27 19 19 70

[j.bacquaert@pnr-](mailto:j.bacquaert@pnr-scarpe-escaut.fr)

[scarpe-escaut.fr](http://pnr-scarpe-escaut.fr)

CONTACT

Parc naturel régional Scarpe-Escaut

357, rue Notre Dame-d'Amour
59230 Saint-Amand-les-Eaux
contact@pnr-scarpe-escaut.fr

tél. 03 27 19 19 70

fax. 03 27 19 19 71

www.pnr-scarpe-escaut.fr